[Image]

# RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE

# LIGUE AURA BADMINTON

# SAISON 2023/2024

| | |
|---|---|
| Nom du tournoi : | TRJ+ 5 |
| N° de dossier Poona : | 2303793 |
| Club ou comité organisateur du tournoi : | CLUB BADMINTON DE ROANNE |
| Lieu de la compétition : | Gymnase Belgique et Gymnase Fontalon 42300 ROANNE |

## GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Tournoi individuel jeunes

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Le niveau géographique de la compétition est : Régional / Ligue

2) La compétition se déroule du : 13/04 2024 au 14/04 2024

3) Dans : 2 salle(s) et sur 12 terrains

Salle 1 = 7 terrains

Salle 2 = 5 terrains

Salle 3 = terrains

Salle 4 = terrains

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : VIAL Guillaume

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

## SÉRIES ET TABLEAUX

6) La compétition est ouverte aux joueurs allant de NC à N1 inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

7 ) Les disciplines sont les suivantes :

| | | | |
|---|---|---|---|
| SH oui | SD oui | DH oui | DD oui |

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

DH/DD samedi après-midi et SH/SD le dimanche. Simple et double ouverts à tous sauf pour les cadets doubles interdits.

8) Chaque joueur peut participer à maximum : deux discipline(s)

9) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poules puis élimination directe

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

10) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

## INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

11) L'inscription se fera individuellement ou par club

12) La date limite de réception des inscriptions est fixée au 01/04 2024

Le nombre maximum de joueurs sera de 130 par jour

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

| |
|---|
| Critère 1 - Meilleur CPPH |
| |
| |

[Image]

13) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

| | |
|---|---|
| adresse mail : | raphaelle.vial42@gmail.com |
| lien BadNet : | https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=23820 |
| adresse postale : | |

14) Le joueur devra être licencié à la date limite des inscriptions

15) Les droits d'engagement sont de :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 tableau | 9 € | 2 tableaux | 13 € | 3 tableaux | |
| Par équipes | | | | | |

16) Le paiement se fera individuellement ou par club

17) Le paiement est à effectuer en ligne sur Bad Net avec le lien ci-dessous

https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=23820

| | | |
|---|---|---|
| 18) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du : | 28/03 | 2024 |
| La confection des tableaux sera effectuée le : | 03/04 | 2024 |
| La confection des tableaux sera faite en tenant compte | du CPPH | |

## FORFAITS

19) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription.**
Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse…) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur…).

20) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

## REMPLACEMENTS

21) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Les remplacements s'effectueront par ordre des joueurs en liste d'attente, par ordre décroissant de CPPH.

## DURANT LE TOURNOI

22) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

23) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

| | |
|---|---|
| 24) Le volant de référence plume sera | Forza S6000 |
| Le volant de référence plastique sera | |

25) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.
Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.
**Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.**

26) Le mode d'arbitrage du tournoi sera en auto-arbitrage intégral

27) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

28) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le

[Image]

terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain**.

| | |
|---|---|
| 29) Les feuilles des matchs | ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition. |

| | |
|---|---|
| 30) Pour tout volant touchant une structure fixe | À remettre une fois au service et faute en jeu |
| Pour tout volant touchant une structure amovible | À remettre une fois au service et faute en jeu |

31) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

32) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

33) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

34) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

## SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Les joueurs de la catégorie Minibad sont autorisés à s'inscrire, après accord du CTR de la ligue AURA, et joueront en tableau poussin.

Les joueurs sont regroupés par année d'âge en poussins (es) 1 et poussins (es) 2.

Les benjamins (es) et minimes jouent regroupés par séries.

Les cadets sont regroupés ensemble. Pour la catégorie cadet, seuls les cadets classés R6 minimum et les cadettes classées D7 minimum à la date du tirage au sort, seront retenus. En cas de surnombre, les meilleurs au
CPPH seront retenus en accord avec la ligue.

[Image]